

Volontaire en Service Civique à L'école de la paix.

Titre de la mission

Fédération dans laquelle se déroule la mission

Association « école de la paix » affiliée à la Ligue de l'enseignement, FOL de l'Isère -

Secteur, service, fédération sportive de rattachement de la mission

Terrain(s) d'intervention du volontaire en service civil

Le volontaire travaillera pour le pôle Education de l'Ecole de la paix. Son lieu de travail sera donc avant tout celui des locaux de l'association ce qui n'exclut pas des missions en dehors de ceux-ci. Le volontaire pourra être amené, exceptionnellement, à intervenir sur le département ou la région.

Objectif de la mission

Aider le directeur de l'Ecole de la paix sur les activités du Pôle Education.

Indemnité du (des) volontaire(s)

Les jeunes bénéficient d'une indemnité mensuelle de 465 € versée par l'État (plus 106 € si leur foyer bénéficiait du RSA ou s'ils sont boursiers 4° échelon) et de 106 € versée par la structure d'accueil.

Autres prestations proposées

- Gratuité de la carte M'ra (Conseil Régional Rhône Alpes)
- Accès à la tarification TER « illico solidaire » (- 75% de réduction sur billets train du réseau TER en région RA)
- Prise en charge de 50% des frais de déplacement entre lieu de travail et domicile (vélo, bus, train, tram) sur présentation abonnement
- Participation financière de 200 € de la région RA, pour le suivi d'une formation (ex : BAFA ou BAFD) et d'une formation de bénévole du monde associatif dans le cadre des dispositifs des réseaux SAVARA.

Durée

- 7 mois (prolongement possible de 5 mois)

Calendrier de la mission (hebdomadaire et mensuel)

Début de la mission : Début au 01/12/12 au 30/06/13 avec possibilité de prolonger jusqu'à la fin novembre 2013

Temps de présence hebdomadaire

24h par semaine
6h par jour les lundi-mardi-jeudi et vendredi (9h-12h et 13h-16h)

Tuteur dans la fédération

Nom et Prénom : Claire Contardo
Adresse : 7 rue Très-Cloîtres, 38 000 Grenoble
Téléphone 04 76 63 81 41
Email : claire.contardo@ecoledelapaix.org

Formations obligatoires et autres

- Formation citoyenne de 2 jours obligatoire
- PSC1 : 7h

Nombre de volontaires attendus en même temps

Un seul volontaire est attendu pour cette mission. En revanche, une autre volontaire travaille déjà depuis la mi-octobre 2012 à l'Ecole de la paix.

Activités du volontaire (détailler les différentes tâches)

- Participer à l'élaboration d'une base de données des « clients » et prospects du Pôle Education. Il s'agira donc de dresser une liste des établissements éducatifs que l'association peut démarcher et tenir un registre des actions menées en ce sens.
- Participer à la diffusion du catalogue des outils de l'Ecole de la Paix. Il s'agira de faire connaître notre catalogue aux établissements susmentionnés mais aussi en réalisant des opérations de communication.
- Numériser deux de nos outils pédagogiques
- Participer à l'organisation d'événements dans le cadre des activités du Pôle Education. Cela pourrait être la reconduction d'actions comme celle que l'association réalisera prochainement dans une Maison des Habitants de la ville de Grenoble qui consiste à faire connaître nos outils aux acteurs éducatifs du territoire isérois. Nous pourrions par exemple penser à une proposition de « relooking » de notre façade extérieure
- Participer à des tâches polyvalentes en cas de besoin (répondre au téléphone, faire des courses s'il le faut, donner un coup de main pour réaliser une plaquette pour telle ou telle présentation de nos travaux)

Interlocuteurs du volontaire durant sa mission

L'équipe, le bureau et les adhérents de l'Ecole de la paix.

Articulation avec les acteurs en place

Le volontaire travaillera avec Mme Contardo.

Conditions et moyens de travail

Lieu de travail : Locaux de l'école de la paix

Poste informatique : oui

Prise en charge des frais de transport pour se rendre aux formations civiques mais aussi pour les missions qui lui seront confiées dans le cadre professionnel.

Il aura également accès aux outils de l'Ecole de la Paix et si besoin à un appareil-photo

Déplacements envisagés

Selon les besoins. 95 % du travail sera effectué dans les locaux de l'association. **Aucun voyage à l'étranger n'est prévu pour l'instant et les déplacements hors de l'agglomération grenobloise devraient être très rares.**

Bagage préalable dont doit éventuellement disposer le volontaire

- Compétences avérées en termes de communication
- **Volonté de participer aux actions de l'école de la paix**
- Autonomie, sens des responsabilités, curiosité et goût du travail en équipe.
- Bonne capacité rédactionnelle et expression orale aisée.
- Maîtrise des outils informatiques.